



Namur, le 26 avril 2019

## Communiqué de presse :

### Nos étudiants comptables présentent leurs projets de création d'entreprise à des professionnels

---

**Le jeudi 2 mai prochain, des étudiants en deuxième année de la section Comptabilité de l'implantation IESN de l'Hénallux présentent leurs projets de création d'entreprise à un jury de professionnels issus du monde des affaires et de la sphère entrepreneuriale en Wallonie.**

De la créativité du concept aux divers objectifs à réaliser à court, moyen et long terme, en passant par le plan d'affaires, ils devront convaincre le jury qu'ils ont le projet le plus inventif et les analyses les plus sérieuses.

À la clé de cet exercice et de ces présentations se trouve une chance d'obtenir le statut **d'étudiant entrepreneur** qui leur permettra la concrétisation de leur projet l'année prochaine.

Cela fait bientôt dix ans que le Séminaire de Création d'entreprise épaula et forme les jeunes étudiants comptables de l'IESN, en leur donnant les outils et l'expérience nécessaires pour atteindre leurs objectifs et développer leur propre projet entrepreneurial.

Ce Séminaire permet en outre la rencontre avec de véritables acteurs de terrain qui peuvent les conseiller et les aiguiller dans leurs démarches de futurs entrepreneurs.

**Cette année, cet événement aura lieu le jeudi 2 mai de 13h à 18h à l'Atelier C-39, Rue Général Michel 39 à 5000 Namur.**

#### Au programme :

- 13h-16h30 : Présentation des projets sous forme de stands
- 16h30 : Apéritif dînatoire et mot de la Direction
- 17h : Proclamation des résultats par le jury

Bienvenue à tous !

#### **Votre contact presse :**

Anne Calvi – 0474 54 18 31 (merci de ne pas diffuser ce numéro) -  
anne.calvi@henallux.be